

Discours du président
Journée de l'économie
Vendredi 6 septembre 2019

Seul le discours prononcé fait foi.

Poser les bases d'une politique économique durable

Les facteurs de succès qui ont fait leurs preuves fournissent un bon cadre de référence pour la législature 2019-2023

Heinz Karrer, président d'economiesuisse

Excellences,
Mesdames et Messieurs les Conseillers nationaux,
Madame la Secrétaire d'État,
Monsieur le Conseiller d'État,
Monsieur le Président de la Banque nationale,
Chers représentants et représentantes de nos membres,
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite une cordiale bienvenue à la Journée de l'économie et suis ravi d'accueillir autant de représentants des milieux économiques et politiques. Vous manifestez ainsi votre attachement à notre organisation, ce dont je vous remercie.

Je salue aussi tout particulièrement les écolières et les écoliers de l'école cantonale du Limmattal à Urdorf.

La Chine en route vers les sommets mondiaux

L'ascension de la République populaire de Chine au rang de superpuissance économique et technologique se poursuit inexorablement. La Chine est le leader mondial incontesté dans de nombreux secteurs de production. Son produit intérieur brut est le deuxième au monde, derrière celui des États-Unis, et l'Empire du milieu est déjà la plus grande économie du monde en termes de parité de pouvoir d'achat. L'économie chinoise affiche depuis plus de 25 ans une croissance annuelle comprise entre 6,7 % et 14,2 %. Même si les derniers taux de croissance publiés à la mi-2019 se sont révélés un peu plus faibles, force est de constater que la Chine cherche à renforcer sa position au niveau mondial ; ce n'est qu'une question de temps avant qu'elle ne détrône les États-Unis en tant que première puissance économique. Dans ce contexte, la nervosité avec laquelle l'administration Trump observe l'évolution économique de la Chine n'a rien de surprenant. Le projet « One Belt, One Road », également connu sous le nom de « Nouvelle route de la soie », que les Chinois ont lancé comme alternative au Partenariat transpacifique PTP, est emblématique de cette stratégie de développement. L'accord commercial

PTP conclu entre douze nations avait initialement été proposé par les États-Unis, qui se sont toutefois retirés après de l'élection de Donald Trump. Depuis 18 mois environ, les États-Unis et la Chine s'affrontent dans un conflit commercial sans précédent. Il semble maintenant qu'un cessez-le-feu ait été conclu provisoirement entre ces grandes puissances économiques.

Le conflit ne porte pas seulement sur les taux de croissance et les balances commerciales, mais aussi sur la concurrence entre les systèmes. Nous avons d'un côté une démocratie libérale de type occidental, où l'évolution économique est déterminée par le jeu des forces des marchés et où l'État ne fait que créer de bonnes conditions-cadre. Et, de l'autre, une économie contrôlée, appelée « socialisme de type chinois » par le chef du parti, et dans laquelle des fonds souverains gigantesques ou des entreprises contrôlées par l'État investissent à l'étranger – parfois avec des ambitions de politique industrielle. Au niveau politique, cela suscite des craintes de pertes d'emplois ou de savoir-faire, voire d'une mise en danger de la sécurité nationale. Les États-Unis ont sans autre forme de procès inscrit un groupe chinois de télécommunications et fabricant de smartphones sur leur liste noire – avec des dommages collatéraux considérables pour de nombreux fournisseurs de part et d'autre. En Suisse, le Conseil des États a adopté à la mi-juin une motion visant à « protéger l'économie suisse en contrôlant les investissements ». La politique suisse a donc elle aussi, sans aucune nécessité factuelle, pris le train du protectionnisme. Les investissements étrangers sont un facteur de succès clé pour l'économie suisse ouverte et fortement interconnectée sur le plan international. En outre, la Suisse est elle-même l'un des plus grands investisseurs directs à l'étranger. Les craintes concernant les infrastructures pertinentes pour la sécurité et les entreprises revêtant une importance particulière pour l'économie sont infondées : il existe aujourd'hui déjà des instruments efficaces pour assurer leur protection. En cette année électorale, il est particulièrement important de se concentrer sur les atouts économiques auxquels la Suisse doit sa prospérité et sa sécurité.

Ralentissement de l'économie mondiale et de la croissance dans la zone euro

Les conflits commerciaux internationaux, en particulier entre les États-Unis et la Chine, et le ralentissement de l'économie mondiale affaiblissent également la croissance économique dans la zone euro. Après avoir revu ses prévisions de croissance à la baisse de 1,9 % à 1,3 % en février déjà, la Commission européenne n'annonçait plus, en mai, qu'une croissance de 1,2 % pour les 19 pays de l'Union monétaire. Pour le moteur économique qu'est l'Allemagne, la Commission européenne prévoit même une croissance du produit intérieur brut de 0,5 % seulement en 2019. Le protectionnisme croissant d'importants partenaires commerciaux, en particulier les États-Unis, nuit à la prospérité économique.

L'indice suisse des directeurs d'achats (PMI) s'est établi à 47,7 points en juin et se situe donc à un point au-dessous du niveau du mois précédent et sous le seuil de croissance de 50 points pour le troisième mois consécutif. Le PMI industriel n'avait plus été aussi bas depuis octobre 2012. L'indice suisse des directeurs d'achats montre l'évolution économique prospective sur une base mensuelle. Il révèle que la production de l'industrie suisse est en déclin. Bien que l'industrie ait commencé l'année 2019 avec dynamisme, les carnets de commandes sont de moins en moins fournis.

Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit également un ralentissement de la croissance économique mondiale à 3,3 % en 2019, contre 3,6 % l'année précédente. La croissance attendue en 2019 est donc légèrement inférieure au taux de croissance moyen de 3,5 % enregistré depuis 1980.

D'importants risques pèsent toujours sur la conjoncture : une nouvelle aggravation des tensions commerciales ne peut être exclue et pourrait gravement perturber les chaînes de valeur internationales. En outre, la croissance en Chine pourrait se révéler plus faible que prévu et le Brexit entraîner des distorsions importantes. Enfin, des risques subsistent également sur les marchés financiers et pourraient entraîner un durcissement des conditions de financement, cela dans un contexte de fort endettement

privé et public. Dès lors, l'arrêt de la normalisation de la politique monétaire de la BCE et de la FED est tout au moins compréhensible. Compte tenu de ces risques, il convient d'éviter de commettre des erreurs politiques risquant de freiner les investissements.

Ralentissement continu de la croissance en Suisse

L'essoufflement de la conjoncture mondiale pèse également sur l'économie suisse, qui a néanmoins encore enregistré une croissance de 2,8 % environ en 2018. La robuste croissance enregistrée au 1^{er} trimestre 2019 a cependant ralenti au fil des mois. Ainsi, le produit intérieur brut ne devrait augmenter que de 1,4 % en 2019. L'année prochaine, nous comptons avec un nouveau repli à 1,2 %. Le taux de chômage s'élève actuellement à 2,1 %. Il restera faible, mais ne diminuera probablement pas davantage. Dans l'ensemble, les capacités de l'économie sont bien utilisées et les perspectives demeurent somme toute solides.

La Banque nationale suisse a annoncé qu'elle poursuivra sa politique monétaire expansionniste et maintiendra son taux d'intérêt négatif de -0,75 %. Elle a également l'intention de rester active sur le marché des devises si nécessaire. Avec sa politique monétaire expansionniste, la BNS poursuit ses objectifs de stabilisation des prix et de soutien de l'activité économique. Elle doit pouvoir le faire indépendamment des interventions politiques.

Si le taux d'intérêt est maintenu à -0,75 % ces deux prochaines années, l'inflation devrait demeurer à un bas niveau de 0,6 à 0,7 % jusqu'au début de 2021, après quoi elle pourrait dépasser 1 %. L'inflation et les anticipations d'inflation en Suisse se situent dans la fourchette de la stabilité des prix. Le franc suisse reste cher et la situation sur le marché des devises demeure fragile.

Tant que les taux d'intérêt seront négatifs et que la pénurie d'investissements à faible risque perdurera, les prix de l'immobilier résidentiel continueront de s'apprécier en conséquence. La hausse des prix des villas individuelles devrait atteindre près de 1 % en 2019, tandis que le prix des appartements en propriété diminuera légèrement. Une remontée des taux d'intérêt affaiblirait la hausse des prix de l'immobilier ou provoquerait une inversion de la tendance, en particulier dans le segment des immeubles de placement.

En résumé, l'état actuel de l'économie mondiale peut être décrit comme incertain et fragile. Les risques d'une détérioration de la situation conjoncturelle et économique sont considérables et des turbulences sur les marchés financiers ou des variations abruptes des taux de change sont possibles à tout moment. Dans ce contexte, il ne faut pas s'attendre à un durcissement de la politique monétaire. La faiblesse des taux d'intérêt et la fermeté du franc constituent des défis majeurs pour de nombreuses entreprises suisses. Notre politique économique n'a guère d'influence sur les défis et les risques mondiaux. Il est donc d'autant plus important qu'elle ne commette pas d'erreurs là où elle en a la possibilité et qu'elle préserve les atouts traditionnels de notre pays, à savoir l'ouverture et l'interconnexion internationale de notre économie. C'est à cette condition seulement que notre place économique préservera son attrait.

La Suisse devient moins compétitive

En matière de politique économique, la Suisse a souvent fait de bons choix ces dernières années, mais elle aurait pu mieux faire. Elle est désormais moins compétitive au niveau international qu'elle ne l'était il y a quelques années encore.

Prenons par exemple l'indice « Ease of Doing Business » de la Banque mondiale, où notre pays a reculé au 38^e rang. Depuis sa première publication en 2006, l'étude est considérée comme l'analyse la plus connue et la plus complète au monde en ce qui concerne la facilité de faire des affaires et la réglementation des entreprises. La Suisse n'obtient pas une bonne note dans ce classement.

De telles études peuvent bien sûr être ignorées. Mais comme elles influencent les décisions d'investissement des entreprises, ce serait manquer de sagesse. De nombreux gouvernements l'ont compris. Ils ont engagé des mesures appropriées, comme le montre le dernier indice. Le Danemark, Hong Kong et la Corée du Sud, par exemple, ont réalisé de grands progrès au cours des dix dernières années et figurent maintenant aux rangs 3 à 5 dans ce classement emmené par la Nouvelle-Zélande et Singapour. La Suisse, quant à elle, est en recul constant.

Notre pays a également perdu du terrain dans le classement mondial de la compétitivité de l'IMD. Il est passé de la deuxième à la cinquième place en 2018. Aucun pays du top 10 n'a reculé autant. L'Institut a relevé que ce mauvais résultat était principalement dû à un déclin des exportations. Et, dans une moindre mesure, à la prise de conscience de la tendance à la délocalisation des activités de recherche et développement. La Suisse a néanmoins regagné une place dans le dernier classement. Elle a en revanche perdu sa place sur le podium dans le Rapport sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial. Pour rappel, de 2009 à 2017, elle était en tête de ce classement des économies offrant les meilleures perspectives de croissance.

Même si ces comparaisons entre pays doivent être appréhendées avec certaines réserves, elles montrent clairement que la Suisse est devenue moins compétitive. Les raisons sont évidentes : la situation monétaire, les années d'incertitude concernant la fiscalité des entreprises, l'avenir troublé des relations avec l'UE et l'échec de la réforme de la prévoyance vieillesse ont eu un effet déstabilisant. Cela nuit au climat d'investissement.

Législature caractérisée par une stagnation économique et des blocages

Au cours de la législature 2015-2019 qui touche à sa fin, nous avons examiné une centaine de décisions de politique économique au regard de leur impact sur notre pays. Le bilan révèle avant tout une stagnation et des détériorations. Bien que le processus législatif ne soit pas encore terminé, l'impression qu'aucun progrès majeur n'a été réalisé durant ces quatre années difficiles s'est renforcée. Trop souvent, les milieux politiques se sont contentés de maintenir le statu quo. Les importantes réformes n'ont pas été mises sur les rails et les solutions présentées pour résoudre les problèmes les plus urgents étaient rarement susceptibles d'obtenir une majorité.

L'évolution négative de la qualité de la place économique se reflète par exemple dans la stabilité macroéconomique : s'il a certes été possible d'éviter des revers majeurs tels que l'initiative « Monnaie pleine » ou les pièges interventionnistes pour faire face au franc fort, les réformes bloquées, dans le domaine de la prévoyance vieillesse par exemple, ont des effets négatifs à long terme sur la dynamique de l'endettement. L'initiative « contre l'immigration de masse » a eu un impact significatif sur le marché du travail. La phase d'incertitude jusqu'à ce que sa mise en œuvre soit claire a, en effet, eu des répercussions négatives. De nouvelles réglementations répondant aux normes internationales ont été introduites sur les marchés financiers. Ces ajustements étaient inévitables et nécessaires pour l'économie suisse. Il en résulte néanmoins une augmentation des coûts pour les entreprises.

L'évolution négative du dynamisme économique est l'expression d'une absence de détermination à construire l'avenir, d'un manque de clairvoyance, d'une densification de la réglementation et d'une multiplication des obstacles aux activités économiques.

Le statu quo a été maintenu dans les domaines de l'innovation, des institutions, des infrastructures, de la santé et du marché des produits. L'évolution observée ces quatre dernières années n'a été positive qu'en termes de taille du marché et de qualifications de la main-d'œuvre. La taille du marché a augmenté, entre autres grâce à la conclusion de plusieurs accords de libre-échange, notamment avec les Philippines et l'Indonésie. Le niveau de qualification de la main-d'œuvre s'est élevé, avec l'augmentation du nombre de diplômes décernés par les établissements de formation professionnelle supérieure, les hautes écoles spécialisées et les universités. L'introduction réussie du plan d'étude 21 en Suisse alémanique a également permis de réaliser des progrès en matière de formation, en particulier grâce à l'enseignement désormais obligatoire des branches « Médias, informatique et technologies de l'information ».

Plateforme en ligne pour faire le point sur ses positions en matière de politique économique

Nous avons créé une plateforme en ligne, www.elections.ch, permettant à chacun de faire le point sur ses positions en matière de politique économique. Cet outil d'évaluation s'adresse aux candidats au Conseil national et au Conseil des États, mais aussi à tout citoyen intéressé. Par le biais d'un questionnaire, les participants peuvent donner leur avis sur les principales questions de politique économique agendées pour la prochaine législature. Une fois le questionnaire complété, ils reçoivent une évaluation de leur profil et des informations complètes sur les thèmes abordés. Les personnes intéressées peuvent ainsi se confronter aux thèmes que le Parlement traitera au cours de la prochaine législature. Aucun classement ne sera établi sur la base des réponses au questionnaire, pas plus que des recommandations de vote.

Grands défis de politique économique pour la prochaine législature

De grands défis de politique économique se poseront ces quatre prochaines années, ce que je vais illustrer par des exemples concrets. Commençons par les défis de la politique étrangère.

L'économie suisse bénéficie des accords bilatéraux avec l'UE, notre principal partenaire commercial. En raison de l'intégration seulement partielle de la Suisse dans le marché intérieur de l'UE, diverses branches sont toutefois confrontées à des désavantages compétitifs par rapport à leurs concurrents de l'UE. Le secteur de l'électricité est l'une d'elles. L'accord institutionnel est nécessaire pour conclure de nouveaux accords d'accès au marché avec l'UE et renouveler les accords existants. Ce texte règle la mise à jour dynamique des cinq accords d'accès au marché conclus avec l'UE (libre circulation des personnes, transport terrestre, transport aérien, obstacles techniques au commerce/ARM et agriculture) et prévoit également un mécanisme de résolution des différends. Les avantages économiques des accords d'accès aux marchés bilatéraux, qui génèrent 20 à 30 milliards de francs par an, revêtent une grande importance pour la Suisse. Sans un accord institutionnel, ce montant pourrait fondre sur le long terme. Le maintien, et surtout, le développement des relations bilatérales avec l'UE sont menacés.

L'initiative de limitation menace gravement la voie bilatérale

L'accord sur la libre circulation des personnes est un élément central des accords bilatéraux I. Il permet à la Suisse d'accéder à des spécialistes qualifiés au sein de l'UE qui ne sont pas disponibles partout en nombre suffisant en Suisse, et le seront encore moins à l'avenir au vu de l'évolution démographique. Or l'accord sur la libre circulation des personnes est actuellement remis en question par l'initiative de l'UDC, qui demande au Conseil fédéral de le résilier. Si cela devait être le cas, les six autres accords bilatéraux I disparaîtraient également en raison de la clause guillotine. L'accord sur la libre circulation des personnes conclu entre la Suisse et l'UE a été adopté lors du référendum de 2000

et confirmé par le peuple en 2005 et en 2009. La suppression de la libre circulation des personnes aurait des inconvénients majeurs et mettrait en péril la voie bilatérale dans son ensemble. Une telle expérimentation serait économiquement nuisible.

La question du Brexit est toujours sur la table

On ne sait toujours pas quand la Grande-Bretagne quittera réellement l'UE. Les Britanniques et l'UE se sont toutefois mis d'accord sur une « pause de réflexion » plus longue. Le Brexit doit désormais avoir lieu le 31 octobre 2019 au plus tard, à moins que l'accord de sortie ne soit ratifié avant. Néanmoins, la question du Brexit n'est toujours pas résolue. L'UE a une fois de plus explicitement exclu des renégociations. En ce qui nous concerne, nous sommes parvenus à un accord bilatéral avec le Royaume-Uni sur une solution de repli qui préserverait autant que possible les relations contractuelles et minimiserait les dommages économiques. Concrètement, cinq accords bilatéraux ont été conclus dans les domaines des transports terrestres et aériens, du commerce, des assurances et des droits civils. Même en cas de Brexit dur, la Suisse dispose ainsi d'un cadre relationnel avec la Grande-Bretagne, ce qui n'est pas le cas de l'UE-27. Mais la solution suisse présente aussi encore quelques lacunes, qui ne pourront être comblées que si l'UE et le Royaume-Uni parviennent à un accord.

Les accords de libre-échange sont un important instrument de politique extérieure

La Suisse dispose actuellement d'un réseau de 32 accords de libre-échange. Pour notre petite économie exportatrice, les accords de libre-échange sont importants. Comme la libéralisation au niveau multilatéral dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce ne progresse pas, les accords de libre-échange bilatéraux gagnent en importance. Pour notre économie, il est essentiel que les entreprises suisses tournées vers l'exportation disposent d'un accès sans restriction aux principaux marchés du monde. La Suisse dispose déjà d'un vaste réseau d'accords de libre-échange. Toutefois, ce réseau doit être constamment adapté aux nouvelles exigences et complété par de nouveaux textes, notamment avec les États-Unis ou les marchés émergents comme le Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay), l'Inde, le Vietnam ou la Malaisie.

Ne pas restreindre le fédéralisme fiscal cantonal

En matière de politique financière et fiscale, je vais me concentrer sur deux thèmes. Le premier est le fédéralisme fiscal cantonal et le second la fiscalité des entreprises.

Aujourd'hui, la Constitution fédérale et la loi prévoient que les cantons déterminent eux-mêmes le niveau de leurs impôts en fonction de leurs besoins financiers. L'harmonisation fiscale entre la Confédération et les cantons se limite actuellement à l'assiette fiscale. Les cantons sont en revanche libres de fixer leurs propres taux d'imposition. Cette autonomie permet la concurrence fiscale. Profondément ancré en tant que principe central de l'État helvétique, le fédéralisme fiscal est complété par la péréquation financière de la Confédération. Toutefois, des propositions de restriction de l'autonomie fiscale des cantons sont mises sur la table, par exemple via l'introduction de taux d'imposition cantonaux minimaux. Une telle harmonisation matérielle doit être rejetée : le fédéralisme fiscal est un élément clé du succès en matière budgétaire ; l'efficacité des administrations cantonales s'en trouve améliorée, la charge fiscale reste modérée et les impôts sont mieux acceptés par la population. Une telle harmonisation empêcherait la politique fiscale de s'adapter aux conditions locales et se traduirait, à moyen terme, par une charge fiscale plus élevée.

Risque de rupture fondamentale avec l'imposition actuelle des entreprises

Lors de leur réunion de juin à Fukuoka, au Japon, les ministres des Finances des 20 principaux pays industrialisés et émergents du monde ont ouvert la voie à un nouveau modèle international de fiscalité des entreprises. Ils se sont notamment mis d'accord dans une déclaration commune sur l'idée d'augmenter l'imposition des grands groupes, en particulier des géants technologiques tels qu'Apple,

Google et Facebook. Le « problème » est le suivant : la numérisation permet aux entreprises opérant à l'échelle internationale d'être actives sur les marchés sans présence physique locale ; selon les principes établis en droit fiscal international, l'imposition des bénéfices a lieu là où la valeur est créée, c'est-à-dire là où les programmeurs, les développeurs de logiciels et les analystes de données travaillent, et non sur le lieu de consommation ; par contre, la taxe sur la valeur ajoutée est prélevée sur le lieu de consommation. Certains États souhaitent toutefois imposer plus lourdement les bénéfices des entreprises internationales dans les pays où se trouvent leurs clients, par exemple en percevant des taxes spéciales sur les ventes de services numériques ou en introduisant une taxation en cas de présence purement numérique. Le projet d'instaurer des impôts numériques spéciaux sur le chiffre d'affaires constitue une rupture fondamentale avec le système actuel d'imposition des sociétés. Actuellement, les entreprises paient leurs impôts sur le bénéfice sur le lieu de production à titre d'indemnisation pour l'utilisation des infrastructures publiques, alors que la TVA est due sur le lieu de consommation. L'introduction à l'échelle internationale de taxes supplémentaires sur le chiffre d'affaires réalisé sur le lieu de consommation pourrait avoir de graves répercussions sur le substrat fiscal en Suisse. Les impôts des entreprises suisses actives à l'international ne seraient donc plus entièrement payés ici mais, dans une proportion à définir, dans les pays qui sont des marchés d'exportation importants.

Stabilisation durable et équitable pour toutes les générations de l'AVS

L'AVS est notre principale assurance sociale et un pilier essentiel de la prévoyance vieillesse. Les rentes AVS sont destinées à couvrir les besoins vitaux, c'est-à-dire à assurer l'existence. En raison du vieillissement de la population, le rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités ne cesse de se détériorer. Avec le départ à la retraite de la génération du baby-boom, l'AVS risque de faire face à des déficits de plus en plus importants. Deux leviers sont en principe disponibles pour garantir les rentes au niveau actuel : des mesures structurelles telles que le relèvement de l'âge de la retraite ou un financement complémentaire. Compte tenu des défis démographiques, les milieux économiques demandent un dosage équilibré de mesures fiscales et structurelles. Afin de stabiliser l'AVS, les possibilités de financement additionnel doivent être liées à l'allègement net apporté par des mesures structurelles telles que l'adaptation ou le relèvement de l'âge de référence. C'est la seule manière de stabiliser l'AVS de manière durable et équitable pour toutes les générations.

L'initiative 99 % est nuisible pour les entreprises et la croissance économique

Actuellement, les revenus du capital sont imposés de la même manière que les revenus du travail. Les dividendes provenant de participations supérieures à 10 % font exception à cette règle, la Confédération et les cantons atténuant la double imposition des bénéfices par le biais d'une imposition partielle. L'initiative 99 % des Jeunes socialistes demande que les revenus du capital dépassant un montant à déterminer soient comptés une fois et demie. Ce principe s'appliquerait aussi bien au niveau des impôts fédéraux directs que des impôts cantonaux sur le revenu. Ainsi, 100 francs de revenu du capital devraient être imposés comme 150 francs. Selon les auteurs de l'initiative, le terme « revenu du capital » inclut également les gains en capital, c'est-à-dire les plus-values sur les participations et les revenus locatifs – déduction faite des frais d'entretien et des intérêts des dettes. En raison de la progression, cette proposition revient à augmenter la charge fiscale d'un peu plus de 50 %. L'imposition des revenus du capital joue un rôle central pour renforcer les incitations à investir dans des entreprises et des projets productifs. Une imposition disproportionnée des revenus du capital aurait un impact négatif sur les conditions de financement des entreprises et, en fin de compte, également sur la croissance économique.

L'économie suisse soutient les objectifs climatiques du Conseil fédéral

La protection du climat est sans aucun doute l'un des principaux thèmes de la politique nationale et internationale. Le réchauffement climatique est un défi pour la communauté internationale. La Suisse

est également touchée par le changement climatique, sur les plans écologique, paysager et économique. Pour lutter contre le réchauffement du climat, il est impératif de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Plus tôt cela se produira, mieux vaudra et moins il en coûtera.

Dans l'accord de Paris sur le climat, la Suisse s'est elle aussi engagée à prendre des mesures pour limiter le réchauffement climatique d'origine humaine à moins de deux degrés par rapport aux niveaux préindustriels. Concrètement, le Conseil fédéral veut réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre de la Suisse d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990, contribuant ainsi à l'objectif climatique convenu à Paris.

L'économie suisse soutient aussi bien l'objectif climatique de Paris que l'objectif de réduction des émissions du Conseil fédéral. Les entreprises peuvent et veulent contribuer à la réalisation de ces objectifs. Il peut être atteint grâce à des conditions-cadre favorables à l'économie qui ne désavantagent pas la place économique suisse. Les mesures doivent donc pouvoir être mises en œuvre avec souplesse.

La question de savoir où les émissions peuvent être réduites doit par exemple rester ouverte. Premièrement, parce qu'il importe peu au climat où les émissions de CO₂ sont réduites, du moment qu'elles sont réduites. Deuxièmement, parce que la part des objectifs nationaux et internationaux découle automatiquement de la définition des mesures. L'important est de réduire le plus possible les émissions de CO₂ de la manière la plus économique possible, où que ce soit. Une étude réalisée par l'EPFZ pour le compte de l'association Swissmem a montré que 80 % environ des émissions de gaz à effet de serre proviennent de la fabrication de produits MEM suisses dans la chaîne logistique étrangère. C'est là que réside de loin le plus grand potentiel pour des mesures de réduction des émissions. Le débat sur les objectifs nationaux obligatoires ne peut nous mener au but visé.

Les incitations et la liberté d'entreprendre, en revanche, sont des voies prometteuses pour la politique climatique, comme le passé l'a démontré. Toutes les entreprises doivent par exemple avoir la possibilité de prendre des engagements de réduction. Elles peuvent ainsi apporter une réelle contribution à la protection du climat. Les conventions d'objectifs ont un impact plus important que la seule taxe sur le CO₂. En d'autres termes, une convention d'objectifs associée à une taxe CO₂ modérée est judicieuse sous les angles environnemental et économique, car il en résulte un effet accru à moindre frais, notamment grâce à l'innovation. Si les coûts sont au final moins élevés pour les entreprises, une politique climatique durable sera mieux acceptée. Les obstacles administratifs doivent être levés. C'est la seule façon de s'assurer que les conventions d'objectifs soient effectivement conclues et que des économies soient ainsi réalisées.

La Suisse applique déjà la taxe sur le CO₂ la plus élevée au monde. Une nouvelle augmentation de cette taxe pourrait entraîner un déplacement des émissions à l'étranger, ce qui n'est bénéfique ni pour la protection du climat ni pour l'économie.

Pour relever un défi mondial tel que le réchauffement climatique, il faut avant tout une approche coordonnée à l'échelle internationale laissant la place à des solutions entrepreneuriales, neutre sur le plan technologique et, en particulier, créant des conditions-cadre favorables à l'innovation. En revanche, une démarche solitaire de la Suisse n'est pas efficace.

La protection du climat concerne tout le monde, y compris les entreprises. L'économie se considère clairement faire partie de la solution. D'une part, elle développe en permanence des produits innovants et plus respectueux du climat, contribuant ainsi de manière substantielle à la réduction des gaz à effet de serre. D'autre part, les entreprises sont constamment à la recherche d'opportunités d'optimisation.

L'Agence de l'énergie pour l'économie, un instrument qui a fait ses preuves, en est un exemple. Depuis sa fondation en 2001, l'Agence, qui regroupe plus de 3800 entreprises de toutes les branches et régions de Suisse, a réduit la consommation d'électricité de plus de 2700 gigawattheures. Avec le remboursement de la taxe sur le CO₂, il en résulte une économie de plus d'un demi-milliard de francs. Il faut poursuivre sur cette voie couronnée de succès.

Rendre visible la conduite responsable des affaires

La « conduite responsable des affaires » reste un thème prioritaire en 2019. Nous mettons ainsi en avant les efforts déployés par les entreprises suisses en faveur d'un comportement responsable aux plans social et écologique. Dans les médias et dans l'opinion publique, la responsabilité des entreprises suisses à l'étranger suscite de grands débats. Ce thème est également d'actualité au niveau politique, en lien avec le débat sur l'initiative « Entreprises responsables ». Toutefois, les discussions occultent souvent les mesures déjà prises à l'étranger par les entreprises suisses dans le domaine des droits de l'homme, du développement durable et de l'évolution sociale. Nous entendons donner plus de poids à ces aspects dans le débat.

À long terme, le succès économique ne peut être atteint que dans une société stable et performante. Le débat actuel offre une opportunité de montrer que les entreprises suisses assument leurs responsabilités à l'étranger. Par leur présence, elles offrent des emplois, passent des commandes auprès de fournisseurs locaux et paient des impôts. Et, depuis plusieurs années, elles intensifient leur engagement dans les domaines sociaux et environnementaux.

Récemment lancé, le site internet www.nous-sommes-responsables.ch illustre la conduite responsable d'entreprises suisses et la manière dont elles relèvent les défis rencontrés dans ce domaine. Les exemples couvrent toutes les branches et concernent des entreprises de toutes tailles. La responsabilité des entreprises est souvent discutée en lien avec la responsabilité sociale des entreprises ou RSE. Cela ne facilite guère la compréhension de cette thématique au sein de l'opinion publique. Le site « Nous sommes responsables » montre au moyen d'exemples concrets comment les entreprises suisses assument leurs responsabilités et met en lumière leurs initiatives.

Poser les jalons d'une politique économique couronnée de succès et durable

Mesdames et Messieurs, du point de vue d'économiesuisse, ce ne sont là que quelques-uns des défis que la politique économique suisse devra relever durant la législature 2019-2023. Nous discuterons d'autres objectifs au cours des prochains mois.

Les élections fédérales auront lieu cet automne. Le nouveau Parlement aura la possibilité de poser les jalons d'une politique économique durable couronnée de succès, par exemple en ce qui concerne l'accord-cadre ou la prévoyance vieillesse, afin que la Suisse reste à la pointe des pays les plus compétitifs. Une bonne politique économique garantit les meilleures conditions-cadre possibles aux entreprises qui investissent et créent des emplois. Les facteurs qui font le succès de l'économie suisse, tels que les investissements dans la recherche et la formation, l'ouverture aux marchés mondiaux ou une politique financière et fiscale compétitive, constituent un bon cadre de référence pour la politique.

C'est pourquoi nous appelons au renforcement de la compétitivité. Dans la concurrence internationale entre places économiques, la Suisse doit une fois de plus se hisser au rang des premières destinations mondiales. Les classements des années à venir montreront si elle y parvient.

Je vous remercie de votre attention.